

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Jessica Tanguay, directrice générale adjointe et greffière, conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* :

QU'UNE séance extraordinaire du conseil de la Ville de Dunham se tiendra le lundi 16 décembre 2024, à 19h00, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville (3777, rue Principale) et que lors de cette séance, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de la Ville pour le prochain exercice financier, conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de Dunham, conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*;

QUE lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal d'immobilisation.

Donné à Dunham, ce 5 décembre 2024.

(Signé)

Jessica Tanguay,
Greffière
